
Communauté de Communes
Loire et Semène

Secrétariat Général

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MAI 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre et le quatorze mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Etaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :

M. VIAL, Mme JOLIVET,
Mme TEYSSIER, M. HAURY,
M. ARNAUD, Mme JANISSET,
M. VALEYRE

Commune de SAINT JUST MALMONT :

M. GIRODET, Mme BONNEFOY,
M. MASSARDIER, Mme PRADIER,
M. MOLLE, M. BUGNAZET,

Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :

M. SALGADO, Mme GINET,
M. DUFAURE DE CITRES,

Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :

M. RIVET, Mme VILLEVIEILLE,
M. BLANCHARD,

Commune de PONT SALOMON :

M. DURIEUX, M. MARCEAU,
Mme ADJERIOU

Commune de LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE :

M. MARCON, Mme SANDRON,

Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :

M. BOMPUIS, Mme ROYON,

Etaient excusés représentés :

Mme GOMEZ : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. ARNAUD

Mme VINSON : Commune de Saint Just Malmont : Pouvoir donné à Mme PRADIER

Mme CHALANCON-LYOTHIER : Commune de Saint Didier en Velay : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES

Mme BENABDESLAM : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à M. RIVET

Était excusée :

Mme TARERAT : Commune de Saint Didier en Velay

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : Sébastien ARNAUD :
➤ **UNANIMITE**
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 26 mars 2024 :
➤ **UNANIMITE**
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Rapport d'activités 2023 :
➤ **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 05 – Finances - Mutualisation : Schéma de Mutualisation : Bilan 2023 des actions :
➤ **UNANIMITE**
- 06 – Finances - Mutualisation : Budget Général : Décision Modificative n°1 :
➤ **UNANIMITE**
- 07 – Finances - Mutualisation : Budget Annexe AEP : Décision Modificative n°1 :
➤ **UNANIMITE**
- 08 – Finances – Mutualisation : Budget Annexe Espace Aqualudique : Décision Modificative n°1 :
➤ **UNANIMITE**
- 09 – Développement Economique : Déclaration de Projet : Mise en compatibilité du PLU de La Séauve sur Semène : Bilan de la concertation :
➤ **UNANIMITE**
- 10 – Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Taxe de séjour : Mise à jour :
➤ **UNANIMITE**
- 11 – Cycle de l'Eau : Travaux d'aménagement d'un spot de Pleine Nature – Abords de la Semène à Pont Salomon : Attribution des marchés :
➤ **UNANIMITE**
- 12 – Cycle de l'Eau : Travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau du Sambalou à Saint-Just-Malmont : Attribution des marchés :
➤ **UNANIMITE**
- 13 – Bâtiments – Voiries - SIG : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz naturel proposé par le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire :
➤ **UNANIMITE**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 21 mai 2024 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président

Frédéric GIRODET

